

soreco

accompagne votre activité

Catherine GICQUEL
Xavier AURIAULT
Franck CHAUVEAU
Maxime LEGER

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

ACCORDS CENTRE VAL DE LOIRE

1 Avenue de Châteaudun
B.P. 50050
41913 BLOIS Cedex 9

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

Expertise Comptable, Audit, Conseil

18 rue des Granges Galand, BP 80443, 37554 Saint-Avertin Cedex - Tél. 02 47 25 30 00 - soreco@sorecoec.com

S.A.S. au capital de 100 000 euros - R.C.S. Tours : 333 295 210 - code NAF : 6920Z - n° INTRACOM : FR 39 333 295 210 000 20

www.sorecoec.com

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre à Angers - Société de Commissaires aux Comptes - Membre de la Compagnie Régionale d'Orléans


MEMBRE
INDEPENDANT
**FRANCE
DEFI**

Association ACCORDS CENTRE VAL DE LOIRE
1 Avenue de Châteaudun
BP 50050
41913 BLOIS Cedex 9

SOMMAIRE

	Pages
Rapport sur les comptes annuels	1 - 4
Comptes annuels	5 - 22
Rapport sur les conventions réglementées	23

Association ACCORDS CENTRE VAL DE LOIRE
1 Avenue de Châteaudun
BP 50050
41913 BLOIS Cedex 9

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission complémentaire qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 24 mars 2018 dans le cadre des dispositions de l'article L820-3-1 du Code de commerce, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ACCORDS CENTRE VAL DE LOIRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les paragraphes « Faits caractéristiques de l'exercice » concernant les incidences de la crise sanitaire Covid-19 et « changement de méthode comptable » relatif à la comptabilisation de la provision des indemnités de fin de carrière.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas eu connaissance du rapport financier. Nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de sa sincérité et sa concordance avec les comptes annuels.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Fait à Saint-Avertin,

Le 13 mars 2021

Pour la SAS SORECO

Commissaire aux comptes



Maxime LEGER

BILAN ACTIF

ASSOC ACCORDS CENTRE VDL

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ACTIF	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020			01/01/2019 au 31/12/2019
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	3 936.00	3 287.29	648.71	1 960.71
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	18 000.00	10 688.34	7 311.66	9 111.66
Autres immobilisations corporelles	6 726.57	4 499.87	2 226.70	323.23
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations Financières (2)				
Particip. et créances rattach. à des part.				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	28 662.57	18 475.50	10 187.07	11 395.60
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Marchandises	3 438.33		3 438.33	3 585.81
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	17 152.75		17 152.75	25 698.60
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 386.89		1 386.89	6 796.46
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	128 233.12		128 233.12	58 620.63
Charges constatées d'avance (3)	1 111.59		1 111.59	1 097.97
TOTAL (III)	151 322.68		151 322.68	95 799.47
Frais d'émission d'emprunt (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	179 985.25	18 475.50	161 509.75	107 195.07

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

ASSOC ACCORDS CENTRE VDL

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PASSIF	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie	18 126.21	33 114.01
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires	61 344.67	61 344.67
Autres fonds propres		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	-3 656.00	
Excédent ou déficit de l'exercice	7 140.75	-14 987.80
<i>Situation nette</i>	82 955.63	79 470.88
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables	249.20	990.60
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	83 204.83	80 461.48
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	25 600.00	
TOTAL (III)	25 600.00	
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	16 000.00	
Provisions pour charges	5 871.00	
TOTAL (IV)	21 871.00	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 095.11	11 957.39
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	18 081.80	14 776.20
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	8 657.01	
TOTAL (V)	30 833.92	26 733.59
Ecarts de conversion passif	(VI)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	161 509.75	107 195.07

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

30 833.92

26 733.59

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC ACCORDS CENTRE VDL

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Cotisations	10 135.45	9 934.55	200.90	2.02
Ventes de biens	471.36	706.63	-235.27	-33.29
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	21 911.00	61 330.05	-39 419.05	-64.27
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	357 157.31	313 771.04	43 386.27	13.83
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépr., prov., transf. charges	821.99	1 810.06	-988.07	-54.59
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	5 011.47	5 305.69	-294.22	-5.55
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	395 508.58	392 858.02	2 650.56	0.67
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises		183.41	-183.41	-100.00
Variation de stocks de marchandises	147.48	354.28	-206.80	-58.37
Achats de matières premières et fournitures				
Variation de stocks de matières premières et fournitures				
Achats d'autres d'approvisionnements				
Variation de stocks d'approvisionnements				
Autres achats et charges externes *	38 193.65	69 741.24	-31 547.59	-45.24
Aides financières	147 678.00	148 004.00	-326.00	-0.22
Impôts, taxes et versements assimilés	2 172.51	3 315.77	-1 143.26	-34.48
Salaires et traitements	124 006.09	143 417.54	-19 411.45	-13.53
Charges sociales	29 401.88	42 725.94	-13 324.06	-31.18
Dotations aux amortissements et dépréciations				
sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 905.50	3 881.58	23.92	0.62
sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions	18 215.00		18 215.00	
Reports en fonds dédiés	25 600.00		25 600.00	
Autres charges	141.21	216.13	-74.92	-34.66
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	389 461.32	411 839.89	-22 378.57	-5.43
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	6 047.26	-18 981.87	25 029.13	131.86
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	354.42	529.79	-175.37	-33.10
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change	0.17		0.17	
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	354.59	529.79	-175.20	-33.07

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC ACCORDS CENTRE VDL

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change	2.50		2.50	
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	2.50		2.50	
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	352.09	529.79	-177.70	-33.54
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion		2 599.68	-2 599.68	-100.00
Sur opérations en capital	741.40	864.60	-123.20	-14.25
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	741.40	3 464.28	-2 722.88	-78.60
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	741.40	3 464.28	-2 722.88	-78.60
Impôts sur les bénéfices				
SOLDE INTERMÉDIAIRE	7 140.75	-14 987.80	22 128.55	147.64
TOTAL DES PRODUITS	396 604.57	396 852.09	-247.52	-0.06
TOTAL DES CHARGES	389 463.82	411 839.89	-22 376.07	-5.43
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	7 140.75	-14 987.80	22 128.55	147.64

* Y compris : *Redevances de crédit-bail mobilier*
Redevances de crédit-bail immobilier

(1) *Dont produits afférents à des exercices antérieurs*

(2) *Dont charges afférentes à des exercices antérieurs*

(3) *Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de*

741.40

3 464.28



Comptafrance

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOC ACCORDS CENTRE VDL

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 161 509.75 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 7 140.75 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

L'association UDESMA a absorbé l'association UDEM 41 au 01/01/2016.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) a des impacts significatifs sur son activité.

À la date d'établissement de ses comptes, l'entité a constaté une baisse du chiffre d'affaires à la suite des différentes mesures prises par le gouvernement afin d'endiguer la propagation du virus COVID-19 particulièrement celle de confinement de la population à compter du 17 mars 2020.

Néanmoins, à la date de l'arrêté des comptes, l'entité estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause compte tenu du plan de continuation de l'activité mis en place, en utilisant les mesures suivantes :

- Mise en place de mesures sociales selon les besoins et les services :
 - Recours à l'activité partielle pour une partie du personnel
- Exonération de cotisations sociales auprès de l'URSSAF

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOC ACCORDS CENTRE VDL

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---------------------------------------|------------|
| - Matériels et outillages industriels | 10 ans |
| - Matériel de bureau | 3 à 10 ans |

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Au titre de l'exercice clos au 31/12/2020, il a été comptabilisé la provision pour l'indemnité retraite. Cette méthode étant appliquée pour la première année par l'association. La provision du 31/12/2019 non comptabilisée a donc été constatée dans les fonds propres de l'association au poste de report à nouveau pour la somme de 3 656 €.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ASSOC ACCORDS CENTRE VDL

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	3 936		
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions			
	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels	18 000		
	Inst. générales, agencés & aménagés divers			
Autres immos corporelles	4 030		2 697	
Matériel de transport				
Matériel de bureau & mobilier informatique				
Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		22 030		2 697
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL				
TOTAL GENERAL		25 966		2 697

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ASSOC ACCORDS CENTRE VDL

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
		par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop. TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL			3 936		
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			18 000		
	Autres immos corporelles			6 727		
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL				24 727		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
TOTAL						
TOTAL GENERAL				28 663		

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ASSOC ACCORDS CENTRE VDL

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ. TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 975	1 312		3 287
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	8 888	1 800		10 688
Autres immob. corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	3 706	794		4 500
Emballages récupérables divers				
TOTAL	12 595	2 594		15 188
TOTAL GENERAL	14 570	3 906		18 476

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements TOTAL							
A. Immob. incorpor. TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES STOCKS

ASSOC ACCORDS CENTRE VDL

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

STOCKS

Le stock est composé des médailles au 31 décembre 2020.

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	3 585.81	3 438.33	3 585.81	3 438.33
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	3 585.81	3 438.33	3 585.81	3 438.33

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

ASSOC ACCORDS CENTRE VDL

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	17 153	17 153	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. artér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	1 387	1 387	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
Charges constatées d'avance	1 112	1 112		
TOTAUX		19 651	19 651	
Renvois (1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
(2)	des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

ASSOC ACCORDS CENTRE VDL

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 112
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	1 112

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	5 000
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	5 000

TABLEAU VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

ASSOC ACCORDS CENTRE VDL

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Les fonds associatifs sans droit de reprise correspondent aux fonds associatifs de l'ancienne association UDESMA augmentés des résultats des exercices 2016 et 2017.

Les fonds associatifs avec droit de reprise correspondent aux fonds apportés suite à l'absorption de l'association UDEM 41 conformément au protocole d'accord.

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Première situation nette établie	33 114.01		14 987.80	18 126.21
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Fonds propres complémentaires	61 344.67			61 344.67
Réserves				
Report à nouveau			3 656.00	-3 656.00
Excédent ou déficit de l'exercice	-14 987.80	7 140.75	-14 987.80	7 140.75
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables	990.60		741.40	249.20
TOTAUX	80 461.48	7 140.75	4 397.40	83 204.83

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

ASSOC ACCORDS CENTRE VDL

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

L'association a reçu des subventions au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020 d'un montant total de 357 157.31 Euros.

2 639 Euros ont été reçus pour subventionner l'embauche d'un salarié.

3 292.31 Euros ont été subventionnés par la région pour l'embauche de la directrice.

351 226 Euros ont été versés par le département pour le fonctionnement de l'association.

Compte tenu de la crise sanitaire les concerts de l'année 2020 ont dû être reportés, de ce fait il a été constaté 25 600 € de fonds dédiés pour les concerts reportés sur 2021.

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC, DES LEGS ET DES DONATIONS AFFECTÉS

L'association a reçu la somme de 5 000 Euros au titre de dons.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ASSOC ACCORDS CENTRE VDL

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	4 095	4 095		
Personnel & comptes rattachés	9 740	9 740		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	5 494	5 494		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	2 848	2 848		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	8 657	8 657		
TOTAUX	30 834	30 834		

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exer.
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

ASSOC ACCORDS CENTRE VDL

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

MONTANT

Exploitation

8 657

Financiers

Exceptionnels

TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

8 657

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

2 250

Dettes fiscales et sociales

15 195

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

TOTAL DES CHARGES À PAYER

17 445

ENGAGEMENTS

ASSOC ACCORDS CENTRE VDL

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 5 871.00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	0,68 %
Table de mortalité	INSEE 2015-2017
Départ volontaire à	65 ans
Taux de turn over	1.00 %
Augmentation annuelle des salaires de 2%	

Association ACCORDS CENTRE VAL DE LOIRE
1 Avenue de Châteaudun
BP 50050
41913 BLOIS Cedex 9

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 Décembre 2020

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

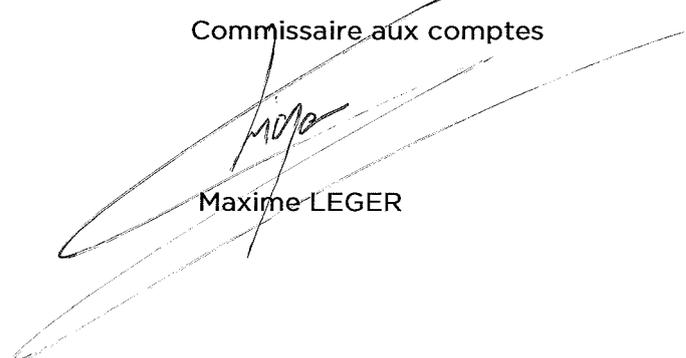
Absence d'avis de convention

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à Saint-Avertin,

Le 13 mars 2021

Pour la SAS SORECO,
Commissaire aux comptes



Maxime LEGER